

CONCOURS D'ENTREE 2024

Classe d'ACCOMPAGNEMENT PIANO

Table des matières

Classe d'ACCOMPAGNEMENT PIANO	1
Programme d'entrée 1er cycle (DNSPM)	2
Admissibilité ➤ Publication le 09 janvier 2024	2
Admission ➤ Publication le 09 janvier 2024	3
Admission œuvre imposée ➤ Publication le 25 mars 2024	3
Programme d'entrée 2ème cycle (Master)	4
Admission ➤ Publication le 9 janvier 2024	4
Admission œuvre imposée ➤ Publication le 22 mars 2024	5

Programme d'entrée 1er cycle (DNSPM)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats à tout moment pendant les épreuves, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSIBILITE ➤ PUBLICATION LE 09 JANVIER 2024

Les candidats présenteront :

I. Une étude au choix parmi les opus suivants :

CHOPIN F.

Opus 10 et opus 25, à l'exception des études op.10 n° 6 et op.25 n°7

II. Un programme libre, de 1 ou 2 œuvres, dont la durée totale n'excède pas 8 minutes. Les mouvements de sonates, extraits d'opus, etc. sont acceptés.

III. **Le déchiffrage** consistera en l'exécution d'une pièce avec instrumentiste ou chanteur devant le jury, précédée d'un temps de mise en loge avec piano.

ADMISSION ➤ PUBLICATION LE 09 JANVIER 2024

Les candidats présenteront :

- I. L'accompagnement, suivi d'un court travail dans un esprit de musique de chambre, d'une œuvre instrumentale ou vocale imposée, dont ils auront pris connaissance **le 25 mars 2024**. L'épreuve dure entre 10 et 12 minutes.
- II. **Un court entretien individuel** avec le jury, portant sur les motivations du candidat.
- III. **Le déchiffrage pour piano seul** consistera en l'exécution d'une pièce classique et/ou contemporaine devant le jury, précédée d'un temps de mise en loge sans piano.
- IV. **Une transposition** au ton inférieur ou supérieur précédée d'un temps de mise en loge avec piano.

ADMISSION ŒUVRE IMPOSEE ➤ PUBLICATION LE 25 MARS 2024

BEETHOVEN L.V. Troisième mouvement de la 2ème sonate pour piano et violon en la majeur

Programme d'entrée 2ème cycle (Master)

Le jury se réserve le droit d'interrompre les candidats à tout moment pendant les épreuves, notamment en cas de dépassement du temps imparti.

ADMISSION ➤ PUBLICATION LE 9 JANVIER 2024

Les candidats présenteront :

I. Une étude au choix parmi les opus suivants :

CHOPIN F. Opus 10 et opus 25, à l'exception des études op.10 n° 6 et op.25 n°7

II. Un programme libre, de 1 ou 2 œuvres, dont la durée totale n'excède pas 8 minutes. Les mouvements de sonates, extraits d'opus, etc. sont acceptés.

III. L'accompagnement, suivi d'un court travail dans un esprit de musique de chambre, d'une œuvre instrumentale ou vocale. Les candidats prendront connaissance de la partition imposée le **vendredi 22 mars 2024**. L'épreuve dure entre 10 et 15 minutes.

IV. Une réduction d'orchestre : les candidats prendront connaissance de la partition imposée le **vendredi 22 mars 2024**.

V. **Un déchiffrage pour piano seul**, qui consistera en l'exécution d'une pièce classique et/ou contemporaine devant le jury, précédée d'un temps de mise en loge sans piano.

Un déchiffrage avec instrumentiste ou chanteur, qui consistera en l'exécution d'une pièce classique et/ou contemporaine devant le jury, précédée d'un temps de mise en loge avec piano.

VI. Une transposition au ton ou au demi-ton, inférieur ou supérieur, précédée d'un temps de mise en loge avec piano.

VII. Ces épreuves seront suivies d'un **entretien individuel** avec le jury, portant sur les motivations et le projet de recherche pour le 2ème cycle du candidat.

ADMISSION ŒUVRE IMPOSEE ➤ PUBLICATION LE 22 MARS 2024

BRAHMS J.

Allegretto grazioso de la 2ème symphonie
(Œuvre orchestrale à réduire)

DUPARC H.

Phidylé (épreuve avec répétition devant le jury)